Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT Loire-Atlantique **ARRONDISSEMENT** NANTES **CANTON** SAINT-HERBLAIN II	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL 31 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq le lundi trente-et-un mars, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du vingt-et-un mars deux mille vingt-cinq, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, M. Dominique GOMEZ, Mme Sandrine BRUN, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, Mme Elodie RAGUIN, M. Gilles BERRÉE, M. Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Linda PAYET	donne procuration à	M. Dominique GOMEZ
Mme Françoise NOBLET	donne procuration à	Mme Colette VINET-PINSON
Mme Stéphanie BELLANGER	donne procuration à	M. Pierre ANNAIX
Mme Maryse PIVAUT	donne procuration à	M. Florent THOMAS
M. Damien LE ROUX	donne procuration à	Mme Elodie RAGUIN

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Pierre ANNAIX ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

19. Dénomination de cheminements extérieurs au groupe scolaire de la Salentine

Madame VIGNAUX rapporte :

Dans le cadre du réaménagement des extérieurs du groupe scolaire de la Salentine, ont été créés deux sentiers reliant le chemin du Loctudy et la rue Alphonse Beillevaire au groupe scolaire. Il est proposé de dénommer ces deux cheminements majeurs dans le maillage piéton du quartier.

La municipalité a proposé à l'équipe enseignante du groupe scolaire de participer à ce projet en lui demandant de choisir l'une des deux thématiques suivantes : la résistance et l'écologie et de trouver des femmes qui se sont illustrées dans la thématique retenue. Le projet a ensuite été présenté aux élèves des classes de CM1-CM2 et CM2.

Les élèves ont exprimé identifier plus clairement l'action des femmes résistantes ; 4 noms ont, ainsi, été choisis dans cette thématique.

Dans le cadre d'un projet éducatif incluant la lecture de documents d'informations et de témoignages du passé, les enseignantes de CM1-CM2 et CM2 ont lu les biographies des femmes résistantes dont les noms avaient été présélectionnés. Les élèves ont ainsi pu participer à un vote pour proposer les dénominations des deux cheminements, avec le résultat suivant :

- **Marie-Madeleine FOURCADE (1909-1989) :**

  Résistante dès 1940, Marie-Madeleine FOURCADE fut la seule femme reconnue comme chef d'un grand réseau français de résistance et en l'occurrence, du plus gros réseau de renseignement.

- **Berty ALBRECHT (1893-1943) :**

  Berty ALBRECHT participe à la direction de « Combat », l'un des principaux mouvements de résistance intérieure. Elle est l'une des six femmes Compagnons de la Libération et l'une des deux femmes inhumées dans la crypte du mémorial de la France combattante au Mont-Valérien.

DECISION

Sur proposition de la commission Aménagement de la Ville et Transition Ecologique et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DENOMME** les cheminements extérieurs au groupe scolaire de la Salentine tels qu'identifiés sur la cartographie ci-dessous exposée :
  - **Chemin Marie-Madeleine-Fourcade** (chemin A depuis la rue Alphonse -Beillevaire)
  - **Chemin Berty-Albrecht** (chemin B depuis chemin du Loctudy/rue des Glénans)

Extrait certifié conforme
Orvault, le 1er avril 2025

Le secrétaire de séance

MAIRIE D'ORVAULT 44700

Jean-Sébastien GUITTON
Maire d'Orvault

Pierre ANNAIX

Rendu exécutoire
Par télétransmission en Préfecture le : 01 AVR. 2025
Et par publication le : 01 AVR. 2025